

# LA DIRECTION DE PELICO S'ACHARNE CONTRE NOTRE REPRÉSENTANT SYNDICAL

Pour rappel : fin janvier 2025, la section syndicale Solidaires Informatique de l'entreprise avait préparé une question, avec un collectif de salariés, à l'intention de la direction concernant sa collaboration avec un fabricant d'armes américain connu pour vendre ses marchandises à Israël. Notre représentant syndical l'a donc porté durant une séance de questions/réponses en présence de l'ensemble des salariés.

En réaction, la direction de Pelico envoya une première demande d'autorisation de licenciement qui fut refusée en juin par l'Inspection du travail, après que notre camarade ait reçu un soutien massif des salariés et de nombreuses organisations syndicales et politiques. La direction déposa ensuite un recours contre la décision en septembre, recours qui fut rejeté par le Ministère du Travail en décembre. Une excellente preuve s'il en fallait une de l'absurdité des "fautes" qui lui étaient reprochées !

Mais l'acharnement anti-syndical de Pelico continue : **Début février, notre camarade apprend qu'il est convoqué pour une nouvelle procédure disciplinaire, pouvant aller jusqu'au licenciement évidemment !**

Avec cette deuxième tentative de licenciement, la direction de Pelico assume sa position : aucune remise en question ne sera tolérée sur la stratégie de la direction qui s'engouffre sur le marché de la guerre, qu'importe si ses clients fournissent les armes du génocide en Palestine ! En s'en prenant à un représentant syndical, c'est l'ensemble des salarié·es qui sont attaquée·es, que l'on somme de ne pas questionner les choix de l'entreprise qu'ils font tourner !